

Crédits hypothécaires acquisitifs aux particuliers Tarifs en vigueur à partir du 2 mai 2023

Tableau 1 : Revenu maximum du ménage pour l'accès au crédit acquisitif

Nombre de personnes à charge	Personne vivant seule	Ménage disposant que d'un revenu	Ménage disposant d'au moins deux revenus
0	26.406,03 €*	29.340,04 €	33.531,52 €
1		31.854,90 €	36.046,38 €
2		34.369,76 €	38.561,24 €
3		36.884,62 €	41.076,10 €
4		39.399,48 €	43.590,96 €
5		41.914,34 €	46.105,82 €
6		44.429,20 €*	48.620,68 €*

* Ces montants sont majorés de 2.514,86 € par personne à charge supplémentaire.

Un enfant à charge reconnu handicapé est assimilé à deux personnes à charge.
Le demandeur ou tout autre personne, membre du ménage, reconnu handicapé est assimilé à une personne à charge.

Tableau 2 : Taux d'intérêt débiteur

Taux compris	entre 3,25 % et 5,00 %
Montant « D » de la formule de calcul	79.114 €

Tableau 3 : Frais de dossier et frais d'expertise

Frais de dossier	60 €
Frais d'expertise	324 € TVAC

Tableau 4 : Montant minimum d'une reprise d'encours

3.600 €

Crédits ECORENO hypothécaires aux particuliers

Tarifs en vigueur à partir du 2 mai 2023

Tableau 1 : Revenu maximum du ménage pour l'accès au crédit ECORENO

Nombre de personnes à charge	Personne vivant seule	Ménage disposant que d'un revenu	Ménage disposant d'au moins deux revenus
0	26.406,03 €* 26.406,03 €	29.340,04 €	33.531,52 €
1		31.854,90 €	36.046,38 €
2		34.369,76 €	38.561,24 €
3		36.884,62 €	41.076,10 €
4		39.399,48 €	43.590,96 €
5		41.914,34 €	46.105,82 €
6		44.429,20 €* 44.429,20 €	48.620,68 €* 48.620,68 €

* Ces montants sont majorés de 2.514,86 € par personne à charge supplémentaire.

Un enfant à charge reconnu handicapé est assimilé à deux personnes à charge.

Le demandeur ou tout autre personne, membre du ménage, reconnu handicapé est assimilé à une personne à charge.

Les taux appliqués pour le crédit ECORENO hypothécaire

Tableau 2 : Limites de revenus pour bénéficier d'un taux de 1,50 %

Taux 1,50 % ECORENO pour les revenus inférieurs aux limites ci-dessous		
Nombre de personnes à charge	Personne isolée ou ménage monoparental	Tout autre ménage
0	41.300 €	56.300 €
1	46.300 €	61.300 €
2	51.300 €	66.300 €
3	56.300 €	71.300 €
4	61.300 €* 61.300 €	76.300 €* 76.300 €

* Ces montants sont majorés de 5.000 € par personne à charge supplémentaire.

Tableau 3 : Limites de revenus pour bénéficier d'un taux de 2,50 %

Taux 2,50 % ECORENO pour les fourchettes de revenus ci-dessous		
Nombre de personnes à charge	Personne isolée ou ménage monoparental	Tout autre ménage
0	de 41.300 € à 66.942 €	de 56.300 € à 85.200 €
1	de 46.300 € à 71.942 €	de 61.300 € à 90.200 €
2	de 51.300 € à 76.942 €	de 66.300 € à 95.200 €
3	de 56.300 € à 81.942 €	de 71.300 € à 100.200 €
4	de 61.300 €* à 86.942 €* de 61.300 € à 86.942 €	de 76.300 €* à 105.200 €* de 76.300 € à 105.200 €

* Ces montants sont majorés de 5.000 € par personne à charge supplémentaire.

Tableau 4 : Frais de dossier et frais d'expertise

Frais de dossier	60 €
Frais d'expertise	324 € TVAC

Tableau 5 : Montant minimum d'une reprise d'encours

3.600 €

Crédits ECORENO consommation Tarifs en vigueur à partir du 2 mai 2023

Tableau 1 : Revenu maximum du ménage pour l'accès au crédit ECORENO

Nombre de personnes à charge	Personne isolée ou ménage monoparental	Tout autre ménage
0	66.942 €	85.200 €
1	71.942 €	90.200 €
2	76.942 €	95.200 €
3	81.942 €	100.200 €
4	86.942 €*	105.200 €*

* Ces montants sont majorés de 5.000 € par personne à charge supplémentaire.

Les taux appliqués pour le crédit ECORENO consommation

Tableau 2 : Limites de revenus pour bénéficier d'un taux de 1,50 %

Taux 1,50 % ECORENO pour les revenus inférieurs aux limites ci-dessous		
Nombre de personnes à charge	Personne isolée ou ménage monoparental	Tout autre ménage
0	41.300 €	56.300 €
1	46.300 €	61.300 €
2	51.300 €	66.300 €
3	56.300 €	71.300 €
4	61.300 €*	76.300 €*

* Ces montants sont majorés de 5.000 € par personne à charge supplémentaire.

Tableau 3 : Limites de revenus pour bénéficier d'un taux de 2,50 %

Taux 2,50 % ECORENO pour les fourchettes de revenus ci-dessous		
Nombre de personnes à charge	Personne isolée ou ménage monoparental	Tout autre ménage
0	de 41.300 € à 66.942 €	de 56.300 € à 85.200 €
1	de 46.300 € à 71.942 €	de 61.300 € à 90.200 €
2	de 51.300 € à 76.942 €	de 66.300 € à 95.200 €
3	de 56.300 € à 81.942 €	de 71.300 € à 100.200 €
4	de 61.300 €* à 86.942 €*	de 76.300 €* à 105.200 €*

* Ces montants sont majorés de 5.000 € par personne à charge supplémentaire.

Tableau 4 : Frais de dossier et frais d'expertise

Frais de dossier	0 €
Frais d'expertise	0 €

Tableau 5 : Montant maximum du crédit et reprise d'encours

Montant maximum	25.000 €
Reprise d'encours	Pas de reprise d'encours possible